

**CONTRAT DE FREQUENTATION**  
**ACCUEIL DE LOISIRS D'UPIE AVRIL 2024**  
**Le fait de remplir ce contrat vous engage financièrement.**

**Cocher les jours de la semaine souhaitée (3 jours d'inscription minimum par semaine)**

Le tarif tient compte du repas du midi (sauf les jours de sorties), du goûter et des sorties.

L'accueil se fera de 7h30 à 9h00 et la sortie de 16h30 à 18h30

**Toute réservation est due. Toute absence ou annulation sera facturée et ce quel que soit le motif, exception faite en cas de maladie (uniquement sur présentation du certificat médical).**

**Tous les parents dont les enfants fréquentent le centre doivent avoir pris connaissance du règlement intérieur.**

**NOM :**

**PRENOM :**

**DATE DE NAISSANCE :**

**ADRESSE POSTALE :**

**ADRESSE MAIL :**

**Lu et approuvé le :**

**Signature :**

**Quotient familial (CAF/MSA) :**

Jour /semaine	Du 15 au 19 avril 2024
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	

Mon enfant est autonome, gestion de ses vêtements (blousons, baskets, gants, pulls,...)

**DOCUMENTS NECESSAIRES ET OBLIGATOIRES**

**Avant le premier jour de présence de l'enfant**

**Dossier d'inscription**

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire de liaison
- Le contrat de fréquentation
- Bons C A F/MSA (si vous y avez droit)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile extrascolaire avec l'individuelle accident.

**TARIFICATION**

Facturation en fin de séjour en fonction du quotient familial et du domicile :

- Pour les upiens → 19 € ou si QF < 1000 17 €
- Pour les extérieurs → 21 € ou si QF < 1000 19 €

Toute réservation est due et sera facturée !

Le service enfance municipal "accueil de loisirs" n'est pas régisseur financier et ne peut donc pas recevoir de règlements. Le paiement se fait à réception de la facture par **Chèque à l'ordre du Trésor Public** à déposer ou à envoyer au Service de gestion comptable Nord Drôme ou par **virement**.

Service de gestion comptable Nord Drôme 25 avenue de romans 26000 VALENCE.

**A RENDRE IMPERATIVEMENT EN MAIRIE**  
**AVANT LE 29 MARS 2024**

**Attention places limitées**

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail à partir du mardi 2 avril 2024 accompagnée du programme détaillé de la semaine.

*Les enfants seront inscrits dans l'ordre de priorité suivant (conformément au règlement intérieur) :*

- 1) *Enfants upiens inscrits pour 1 semaine*
- 2) *Enfants upiens inscrits 3 ou 4 jours*
- 3) *Enfants extérieurs inscrits pour 1 semaine*
- 4) *Enfants extérieurs inscrits 3 ou 4 jours*